



## DHG/TRMD : rôle des instances de l'établissement

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6	5	4	3
Français	48:30	48:30	48:30	48:30
Mathématiques	48:30	38:30	38:30	38:30
Histoire - géographie	3h	3h	3h	3h
Langue vivante 1	3h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	3h	3h	3h	3h
Sciences de la vie et de la Terre	18:30	18:30	18:30	18:30
Sciences physiques	18:30	18:30	18:30	18:30
Technologie	18:30	18:30	18:30	18:30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2019-2020, les services académiques communiquent actuellement leurs dotations horaires (DHG) aux établissements.

Le travail sur l'emploi de celle-ci, qui va alors pouvoir s'engager, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Afin d'arrêter les répartitions de services des professeurs et de commencer l'emploi du temps, le conseil d'administration devra décider de l'utilisation de cette dotation, comme il se sera prononcé sur la structure pédagogique de l'établissement (classes, groupes d'élèves, modalités de répartition de ceux-ci). Dans ces deux cas, il est amené à délibérer.

Le conseil d'administration aura aussi à être consulté – pour avis cette fois – sur les mesures annuelles de créations et de suppressions de sections, d'options et de formations complémentaires d'initiative locale dans l'établissement. L'acte de consultation du conseil d'administration sera alors un avis.

► [En savoir plus](#)

## La boîte à outils—réforme du lycée



Les DGH sont arrivées, les horaires sur la voie professionnelle sont parus, les programmes viennent tout juste d'être publiés ([BO spécial n°1](#) du 22 janvier)..., et les questions sont nombreuses.

Le SNPDEN, syndicat de service, plus particulièrement la commission Education et Pédagogie vous propose, sur la page d'accueil de son site, différents documents anonymes, et réservés uniquement aux adhérents :

- choix des enseignements de spécialités
- calcul de DGH Bac 2021
- architecture classes/groupes/alignements
- les 9 ateliers du séminaire de Paris
- vote de la répartition de la DGH en juin.

Comme nous l'avions déjà fait pour la réforme du collège, la commission vous propose, depuis le début du mois de décembre 2018, de mutualiser les outils et supports que vous-mêmes avez commencés à faire ou fait pour accompagner et construire la réforme du Lycée.

Merci par avance pour l'envoi anonyme de vos contributions à l'adresse suivante : [boiteaoutilsreformelycee@gmail.com](mailto:boiteaoutilsreformelycee@gmail.com)

La commission Education et Pédagogie reste à votre écoute pour toute question ou suggestion.

## Dossier de mutation sur le serveur du SNPDEN

Réservé aux adhérents. Avez-vous pensé à déposer votre dossier de mutation sur notre serveur ?

N'oubliez pas de joindre tous les documents nécessaires à nos commissaires paritaires : dossier complet avec les vœux, la dernière évaluation, l'annexe 1, les courriers annexes...

N'oubliez pas d'ajouter la dernière de vœux **et le tout, si possible, sous la forme d'un fichier unique nommé : nom\_prenom\_academie.pdf.**

<http://www.snpden.net/mutation2019>

L'intendance Numérique TurboSelf c'est 1 500 000 utilisateurs au quotidien.  
**Découvrez nos solutions.**

TURBOSELF  
Groupe INCB

**Lundi 21 janvier 2019**  
Groupe de travail UNSA-Education sur le projet de résolution générale du congrès de Rennes

**Mardi 22 janvier**  
Comité stratégie et développement de l'Unsa-Education  
Réunion à la Ligue de l'enseignement sur la laïcité

BN de l'UNSA-Retraitées  
Commission retraite de l'UNSA  
Groupe de travail "UNSA Hors de France"  
Vœux de la MGEN et actualités éducative et sociale

**Mercredi 23**  
Stage juridique niveau 2 au lycée Voltaire, Paris  
Bureau national de l'UNSA  
Réunion de la commission éducation et pédagogie au siège du SNPDEN  
Journée de formation des commissaires paritaires nationaux et des coordonnateurs académiques, au lycée Jules Ferry, Paris.  
Audience au ministère sur les bacs session 2019 (général/technologique)

**Judi 24**  
Suite et fin du stage juridique niveau 2 au lycée Voltaire  
BN de l'UNSA  
Groupe de travail sur le métier des personnels de direction, au ministère  
Mutations AEFÉ

**Vendredi 25**  
Cellule juridique du SNPDEN

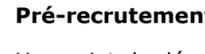
## Actualités

### Pré-recrutement des AED

Un projet de décret portant création des contrats de préprofessionnalisation au bénéfice des assistants d'éducation a été présenté aux organisations syndicales dans le cadre de l'agenda social organisé au MEN le 17 janvier et sera présenté au CTMEN du 30 janvier.

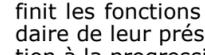
Le texte, qui devrait entrer en vigueur en septembre 2019, précise ainsi les modalités de recrutement des assistants d'éducation par contrat de préprofessionnalisation d'une durée de 3 ans. Il définit les fonctions confiées aux AED, organise leur temps de travail en limitant la durée hebdomadaire de leur présence en établissement à 8 heures et adapte la durée du crédit d'heures de formation à la progression du parcours universitaire et des missions exercées.

**Si cette proposition peut répondre aux besoins en recrutement de professeurs, il semble que la piste permettant d'envisager des remplacements de courte durée est abandonnée. Il est regrettable que cette question, toujours très préoccupante pour nos collègues confrontés à la prise en charge des élèves, soit encore une fois laissée de côté.**



LA LAÏCITÉ  
À L'ÉCOLE

Mallette Laïcité  
Formateurs équipe académique



### Une nouvelle mallette laïcité

En complément du vade-mecum diffusé par le ministère en avril dernier et de l'ensemble des ressources déjà disponibles sur Eduscol, l'équipe laïcité et fait religieux de l'académie de Reims met à la disposition de tous les personnels d'encadrement sa « mallette laïcité ». Accessible sous la forme d'un livre numérique, elle propose des ressources et démarches pour gérer les situations urgentes et identifier ce qui relève d'une atteinte au principe de laïcité. Elle rappelle les dispositions légales du Code de l'éducation et indique également les procédures et les outils pratiques pour faire face à des faits mineurs ou majeurs.

► [La mallette laïcité](#)

### Baromètre Flash Actus de l'UNSA Éducation

Organisé du 30 octobre au 15 novembre, le dernier baromètre de l'Unsa Éducation a une fois de plus donné la parole aux personnels de l'Éducation et a ainsi permis à 12 194 d'entre eux de s'exprimer sur les réformes, le climat scolaire, la rémunération au mérite...



Flash Baromètre 2018

Des personnels qui se déclarent « inquiets et en quête d'accompagnement face à l'amoncellement des réformes ». ► Les résultats détaillés sur [le site de l'UNSA Education](#).

### Pour une orientation progressive vers l'enseignement supérieur

Le 17 janvier, Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal ont signé une charte pour les perspectives d'orientation vers l'enseignement supérieur, avec la Conférence des présidents d'universités, la Conférence des grandes écoles, la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs et l'association des proviseurs de lycées à CPGE.

Cette charte vise à garantir l'accompagnement de chaque lycéen pour lui permettre de faire des choix d'orientation progressifs, éclairés et motivés. Elle affirme la non hiérarchisation des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement au lycée.

► [En savoir plus](#)

### Point sur Parcoursup

A l'issue de la première année de mise en place de la plateforme, le Comité éthique et scientifique de Parcoursup (CESP), instance indépendante installée en février 2018, a remis son rapport au Parlement mi-janvier. Il y formule 15 pistes d'amélioration et rend également ses deux premiers avis portant respectivement sur l'accès des chercheurs aux données de Parcoursup (base ORISUP), et sur la publication de l'algorithme national.

► [En savoir plus](#)



## À PROPOS DU SNPDEN

— Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique [siege@snpden.net](mailto:siege@snpden.net) - site Internet [www.snpden.net](http://www.snpden.net) - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

